Eco-conseillers

Les anges gardiens de l'environnement

Nés il y a trois ans, les éco-conseillers seront les «petits hommes verts» de demain. Histoire d'une profession.

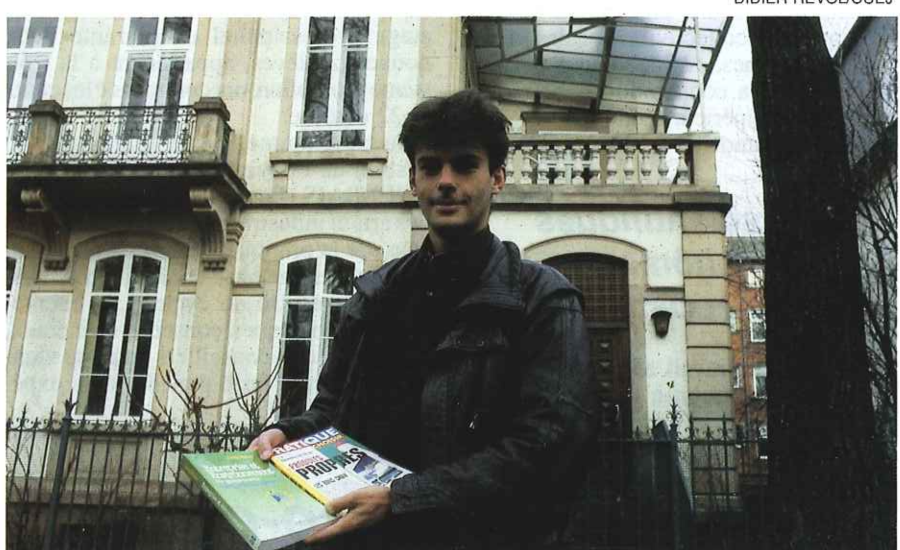
Depuis octobre 1988, une nouvelle profession a vu le jour en Alsace : celle d'éco-conseiller. L'institut Eco-Conseil de Strasbourg est la seule école en France à délivrer ce diplôme. La première promotion, vingt personnes, travaille déjà sur le terrain depuis plus d'un an.

Les éco-conseillers agissent auprès des collectivités territoriales et des associations. Leur rôle: gérer au mieux les ressources naturelles en veillant à réduire les nuisances et améliorer le cadre de vie. *«Ce corps de professionnels a pour mission de former et d'informer»*, souligne la présidente de l'institut, Esther Peter-Davis. *«La destruction de l'environnement est loin d'être une fatalité. Chacun de nous est responsable!»*

Ce travail de sensibilisation, Marie-Ange Moser, éco-conseillère à la Chambre de consommation d'Alsace, l'exerce au quotidien. Son rôle consiste à changer les habitudes de consommation qui nuisent au milieu naturel. Premier objectif: limiter les déchets. Chaque individu produit un kilo d'ordures ménagères par jour. A l'échelle de l'Hexagone, cela représente 20,5 millions de tonnes de déchets par an. Bien sûr, les communes installent des déchetteries pour les trier puis les traiter. Mais cela ne suffit pas, il faut prendre le problème en amont. Pour Marie-Ange Moser, *«il est nécessaire d'intégrer la notion de respect de l'environnement dès l'acte d'achat»*. Eviter les produits à usage unique, préférer les bouteilles consignées aux bouteilles en plastique sont autant de gestes qui contribuent à une meilleure protection de l'environnement. *«Le comportement du consommateur doit évoluer. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'acheter sans réfléchir*, explique Mme Moser, *ce n'est plus une affaire de choix mais de nécessité!»*

C'est en Allemagne que sont apparus en 1985 les premiers éco-conseillers.

DIDIER REVOL/CUEJ



La formation dure un an, dont six mois de stage pratique.

L'entreprise propre de Georg Winter

Georg Winter est un des premiers industriels allemands à se soucier d'écologie. Il souhaite développer une entreprise propre et mobilise tous ses employés autour de cet objectif. Son initiative donnera naissance aux premiers éco-conseillers en Allemagne. Chez Winter & fils à Hambourg, on fabrique des outils pour travailler le diamant. Une entreprise prospère (quatrième sur le marché européen). En 1972, lors du 25ème anniversaire de sa firme Georg Winter annonce: *«La protection de l'environnement, voilà désormais l'objectif à atteindre»*. L'usine se mettait au vert, le système de gestion écologique intégrée était en marche.

Georg Winter partait d'un constat simple : *«Si l'entreprise veut contribuer à la sauvegarde du milieu naturel, elle doit commencer par mobiliser ses employés sur ce créneau»*. Des excursions, des séminaires de formation sur la protection de l'environnement sont mis en place pour tous les acteurs de l'entreprise, de l'apprenti au chef de service, avec le souci de faire appel aux initiatives individuelles. Grâce à une boîte à idées, les employés proposent des améliorations; celles qui contribuent à la protection de l'environnement sont récompensées.

Tous les secteurs de la firme -du procédé de fabrication au recyclage des déchets- sont balayés par la tornade propre. Dans trois ateliers, le fuel sera remplacé par le gaz naturel moins polluant et meilleur marché pour l'entreprise. Chez Winter, l'appel aux technologies de pointe, comme l'épuration des gaz, précèdera souvent l'instauration de dispositions légales au niveau de la RFA. Ainsi, le modèle Winter fait de l'entreprise le mécène de l'environnement. Promouvoir l'idée écologique au sein des organismes professionnels, apporter une aide financière aux associations de protection de la nature: autant de terrains sur lesquels elle doit être présente.

En 1984, à l'initiative de ce groupe allemand privé, d'autres industriels se regroupent et créent alors l'Association fédérale pour une gestion écologique de l'entreprise. Son sigle allemand BAUM signifie arbre. Fini l'usine qui fume noir dans un ciel serein.

Le modèle Winter tend à montrer qu'exigences économiques (productivité, réduction des coûts de production) et gestion du milieu naturel peuvent faire bon ménage.



L'idée en revient à Maximilian Gege, un industriel allemand qui s'est battu pour imposer sa formule de conseil en environnement auprès des communes et des ménages. Chez nos voisins, 30 à 40 % des problèmes d'environnement provenaient des pollutions ménagères. Partant de cette constatation, Maximilian Gege s'est lancé dans l'élaboration d'un projet-pilote. Son idée reprenait l'expérience de Georg Winter, le premier à promouvoir l'écologie dans l'entreprise *(voir encadré page 21)*. La mise en pratique de la formule a bénéficié du soutien du Groupe d'action environnement-santé-alimentation (Auge en allemand). Dans le sillage de ce projet-pilote, environ 260 éco-conseillers ont été embauchés en RFA par des collectivités locales et divers organismes. A Strasbourg, l'Association pour la coopération transfrontalière Rhin Supérieur s'intéresse à l' initiative allemande.

300 scientifiques au chômage ont postulé

Un groupe de travail animé par Esther Peter-Davis réfléchit à l'opportunité de tels postes dans la vallée rhénane. 150 lettres personnalisées sont envoyées à des conseillers généraux et des maires susceptibles de s'intéresser au projet «éco-conseillers». De son côté, la Commission des communautés européennes forte du succès de l'initiative allemande décide de tester la formule des éco-conseillers dans d'autres régions d'Europe. L'expérience est réalisée dans le cadre de l'année européenne de l'environnement (mars 1987-mars 1988), trois régions sont concernées par ce projet: le Pays Basque espagnol, les West Midlands au Royaume-Uni et le Pays de Bade. Quant au projet alsacien, il est soutenu par le ministère de l'Environnement et le conseil régional d'Alsace.

«Créer des postes d'éco-conseillers ne fut pas une mince affaire. Nous avons dû jouer avec les contraintes légales, explique Esther Peter-Davis. *Ainsi, pour bénéficier du financement de l'aide à la formation, il a fallu employer en priorité des chômeurs de longue durée».* La sélection de trois pionniers français s'est faite après analyse de 300 dossiers de scientifiques au chômage. Marie-Noëlle Terrat, diplômée européenne de sciences de l'environnement, Laurent Schwebel formé en sciences naturelles et en géographie et Francine Adolf, ingénieur en génie rural bénéficient du savoir-faire des éco-conseillers allemands. Les deux premiers seront embauchés dans les communes d'Ostwald et de Mulhouse. Ils ont pour mission de tester l'opportunité de ce nouveau métier en Alsace. L'expérience est concluante. *«Grâce à eux, nous avons pu commencer à bâtir la formation française d'éco-conseiller,* souligne Esther Peter-Davis. *Il fallait gérer des postes, des budgets, donner un cadre juridique à ce métier et fonder une école où on l'apprendrait.»*

L'institut Eco-Conseil apporte une réponse à toutes ces demandes. Il assure la promotion du métier, l'aide à la création de postes et la formation des futurs gestionnaires de l'environnement. Aujourd'hui, il est financé par le Fond social européen, le conseil régional d'Alsace mais aussi ponctuellement par des entreprises. Le pari affiché lors de sa création -former 100 personnes en trois ans- est en passe de réussir. Vingt éco-conseillers travaillent déjà, quarante finissent leur stage professionnel et quarante deux nouveaux élèves, appartenant à la troisième promotion, ont commencé les cours le 22 octobre.

Au programme, de la théorie: droit, gestion de l'environnement... enseignés à l'ENSAIS (Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg), mais aussi de la pratique. Des mini-stages sur le terrain et une mise en situation professionnelle en fin de cycle. Les intervenants, scientifiques, conseillers généraux, juristes ou éco-conseillers en poste viennent souvent faire part de leurs expériences.

Les élèves viennent d'horizons divers. Pour la plupart, ils ont suivi des études scientifiques. Si certains intègrent l'institut après une maîtrise ou un DEA, d'autres ont déjà travaillé et suivent cette année d'études dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour Christine, 33 ans, enseignante en géographie puis chargée d'études dans une direction régionale d'architecture et d'environnement (DRAE), devenir éco-conseillère, c'est *«concrétiser tout ce que j'avais pu voir sur le terrain».* Gérard, ingénieur agronome, souhaite, grâce à sa formation *«sensibiliser chacun à l'environnement et lui permettre de revoir ses gestes quotidiens. Il faut offrir aux générations futures un milieu propre, vivant et pas simplement aseptisé!»*

Cette année, l'école a encore innové avec une formation éco-conseillers en entreprise. Sur la centaine d'éco-conseillers qui seront passés par l'institut en trois promotions, une demi-douzaine se destine à décliner en usine l'art de produire propre. Leur rôle: guider les industriels dans l'élaboration de leurs produits. Des industriels déjà engagés dans la course aux produits écologiques.

Aujourd'hui, il s'agit de concilier le développement économique et la gestion du milieu naturel et non pas de produire à tout prix. Les industriels comme les consommateurs doivent participer activement à ce processus.

Quant aux éco-conseillers, ils sont là pour accélérer cette prise de conscience afin que chacun d'entre nous comprenne qu'il est responsable du milieu naturel dans lequel il vit.

Eco-conseil, mode d'emploi

Où?

Le titre d'éco-conseiller est délivré par l'Institut pour le conseil en environnement au 7, rue Goethe, BP 35 RI 67001 Strasbourg cedex. Tél.: 88.60.16.19. Présidente: Esther Peter-Davis. Contactez les responsables de la formation: Monique Fabian, Luce de Angeli ou Jean Zmirou. Secrétaire général: Alice Mosnier.

Comment?

Le recrutement se fait sur dossier et entretient. Il est ouvert aux titulaires d'une maîtrise, d'un DEA ou d'un DESS (en biologie, écologie animale et végétale, chimie, médecine, pharmacie, géologie, géographie...), aux juristes et aux salariés en congé formation entreprise.

Combien?

35 000 francs pour une année de formation mais plusieurs possibilités de prise en charge sont accordées aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes en congé de formation.

Formation:

Elle se déroule en 1 an d'octobre à octobre en trois volets :

— 6 mois en institut : cours théoriques, cours pratiques (chantiers), visites d'installation.

— 6 mois de stage de mise en situation professionnelle.

— la réalisation d'un mémoire en fin d'année.

Le diplôme d'éco-conseiller est délivré après soutenance du mémoire et délibération d'un jury.

De plus, les candidats bac+5 et bac+3 bénéficiant d' une expérience professionnelle, ont la possibilité de présenter, en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure des arts et industries (ENSAIS) de Strasbourg , un mastère «analyse et gestion de l'environnement».

Salaire:

De 8000 à 13000 francs brut par mois à l'embauche selon l'employeur (collectivité territoriale, association).